

Etude de M^e CAMILLE SAUTET, avoué à Cahors,
Place du Palais de Justice, 7,
Successesseur de M^e Léon TALOU

VENTE

Sur Saisie Immobilière

Au plus offrant et dernier enchérisseur, en l'audience des criées du tribunal civil de Cahors, au Palais de Justice

EN QUATRE LOTS

Avec faculté de réunion des trois premiers
De divers immeubles situés dans les communes de VAYLATS et LALBENQUE, canton de Lalbenque, arrondissement de Cahors (Lot)

L'adjudication aura lieu le MERCREDI VINGT-QUATRE NOVEMBRE mil huit cent quatre-vingt-dix-sept à midi et demi précis

On fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra :

Qu'en vertu de la grosse dûment en forme exécutoire d'un jugement rendu par le tribunal civil de Cahors le trente-un mars mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, enregistré, dénoncé et transcrit avec l'exploit de dénonciation au bureau des hypothèques de Cahors, le dix-sept août mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, volume 160, numéros 13 et 14.

Et par suite d'un procès-verbal de saisie du ministère de M^e Daynard, huissier à Lalbenque, en date des neuf et dix août mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, enregistré, dénoncé et transcrit avec l'exploit de dénonciation au bureau des hypothèques de Cahors, le dix-sept août mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, volume 160, numéros 13 et 14.

Et encore en exécution d'un jugement rendu par le tribunal civil de Cahors le deux octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, lequel a donné acte à M^e SAUTET, avoué, des lectures et publication du cahier des charges et a fixé le jour de l'adjudication.

Et aux requête, poursuites et diligences de :

Monsieur Auguste LÉRIS, scieur de long, demeurant autrefois à Vaylats, actuellement frappeur au chemin de fer, demeurant et domicilié à Alger, boulevard Carnot, numéro 13.

Ayant M^e Camille SAUTET, pour avoué constitué près le tribunal civil de Cahors, y demeurant.

En présence ou eux duement appelés de :

Sieur Jean LÉRIS, scieur de long, et dame Marie ROUELLE, sans profession, mariés, le mari pris tant en son nom personnel que pour assister et autoriser son épouse et tous deux solidairement.

Parties saisies, n'ayant pas d'avoué constitué.

Il sera procédé, le mercredi vingt-quatre novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, à midi et demi, à l'audience des criées du tribunal civil de Cahors, à la vente sur saisie immobilière, au plus offrant et dernier enchérisseur, en quatre lots, avec faculté de réunion des trois premiers, des biens immeubles dont la désignation suit :

Désignation DES BIENS A VENDRE

telle qu'elle résulte
du procès-verbal
sus-visé.

Biens

SITUÉS SUR
la commune de Vaylats

Article un

Un jardin, à Larché, formant le numéro 173 de la section A, du plan cadastral de la commune de Vaylats, où il figure pour une contenance de trois ares dix-huit centiares.

Article deux

Une terre à Poux de France, formant le numéro 474 de la section E dudit plan, où elle est portée pour un hectare, vingt-cinq ares, quinze centiares.

Article trois

Une autre terre à Camp Grand, formant partie du numéro 460 P de la même section, figurant pour une contenance de six ares cinquante-deux centiares.

Article quatre

Une autre terre à Poux de France, numéro 459 de la même section dudit plan, portée pour une contenance de neuf ares trente-cinq centiares.

Article cinq

Une autre terre à Camp Grand, formant partie du numéro 463 des mêmes section et plan, ayant une

contenance environ de cinquante-deux ares.

Article six

Une autre terre au même lieu, faisant partie du numéro 460 desdits plan et section, ayant une contenance de sept ares.

Article sept

Une MAISON au lieu appelé Poux de France, numéro 494 de la section E dudit plan, figurant à la cinquième classe pour un revenu de sept francs cinquante centimes.

Cette MAISON est construite en pierres et couverte en tuiles creuses, à trois versants ; elle n'a qu'un rez-de chaussée avec un grenier au-dessus. Sa principale façade regarde le Midi et a deux fenêtres avec contrevents. Sa porte d'entrée est entre ces deux fenêtres ; le tuyau de la cheminée surmonte le toit à l'aspect du Sud-Ouest. Adossé à la maison, est un hangar, construit en pierres et couvert en tuiles creuses, à deux versants. Son ouverture est tournée du côté du Midi. Un autre hangar faisant aile au précédent, est construit aussi en pierres et couvert en tuiles creuses, à deux versants ; son ouverture regarde le Sud-Ouest. Contre cet hangar, est un four à cuire le pain, construit en pierres sans fournil.

Article huit

Une terre au lieu de Poux de France, formant partie du numéro 494 de la section E dudit plan où elle figure pour une contenance de un hectare deux ares quatorze centiares.

Article neuf

Un sol de maison à Raunel, numéro 281 du même plan, section D ; la maison habitée autrefois par Jean Rouelle est démolie.

Article dix

Une terre autrefois vigne, numéro 281 desdits plan et section, ayant une contenance de quinze ares vingt-quatre centiares.

Article onze

Une autre terre au même lieu, formant le n^o 281 bis, confrontant

à chemin de Raunel et autre chemin de Laboutiquette à Vaylats.

Biens

SITUÉS SUR
la commune de Lalbenque

Article un

Une terre à Laygue, formant partie du numéros 1283 de la section D du plan cadastral de la commune de Lalbenque, ayant une contenance de vingt-neuf ares soixante-quatre centiares.

Article deux

Une autre terre à Barthe-Ronde, formant le numéro 1160 des mêmes plan et section, contenant soixante-un ares quatorze centiares.

Formation des Lots

ET

Mises à prix

Les biens immeubles ci-dessus désignés seront mis en vente en quatre lots formés comme suit et sur les mises à prix ci-après, en sus des charges.

1^{er} Lot

Le premier lot se composera des articles un, deux, trois, quatre, six et sept des biens situés commune de Vaylats et sera mis en vente sur la mise à prix de cinq cents francs ci..... 500 fr.

2^e Lot

Le deuxième lot se composera des articles huit, neuf, dix et onze des mêmes biens et sera mis en vente sur la mise à prix de deux cent cinquante francs 250 fr.

3^e Lot

Le troisième lot se composera des biens situés sur la commune

de Lalbenque et sera mis en vente sur la mise à prix de cent cinquante fr. ci. 150 fr.

4^e Lot

Conformément à un jugement du deux octobre 1897 statuant sur un dire inséré au cahier des charges, le quatrième lot se composera de l'article cinq des biens situés commune de Vaylats et sera mis en vente sur la mise à prix de dix francs ci... 10 fr.

Blottement des Lots

Conformément à un second jugement du tribunal civil de Cahors, en date du deux octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, statuant sur un dire inséré au cahier des charges, les trois premiers lots, après adjudications partielles, seront blottés et remis en vente en un seul lot sur la nouvelle mise à prix obtenue par les adjudications partielles réunies, pour être adjugés au plus offrant et dernier enchérisseur.

Si aucune enchère ne survient sur le montant des lots ainsi réunis, les adjudications partielles produiront tout leur effet et deviendront définitives.

Le tout en sus des charges. Il est en outre déclaré à tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription pour cause d'hypothèques légales, qu'ils devront la requérir avant la transcription du jugement d'adjudication sous peine de déchéance.

Pour extrait certifié conforme : Cahors le dix-neuf octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

L'Avoué poursuivant,

Camille SAUTET.

Enregistré à Cahors le deux octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, F^o C^o Regu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris.

Signé : de FRAMOND receveur.

Pour tous renseignements, s'adresser à M^e Camille SAUTET, avoué poursuivant et rédacteur du Cahier des charges

Les cours des valeurs étrangères ont été en général... Les actions de la Banque de France ont été... Les obligations de l'Etat ont été... Les actions des chemins de fer ont été... Les valeurs industrielles ont été...

BOURSE DE PARIS

Les cours des valeurs étrangères ont été en général... Les actions de la Banque de France ont été... Les obligations de l'Etat ont été... Les actions des chemins de fer ont été... Les valeurs industrielles ont été...

BOURSE DE PARIS
Cours des valeurs étrangères
Banque de France, Chemins de fer, Industrie

BOURSE DE PARIS
Cours des valeurs étrangères
Banque de France, Chemins de fer, Industrie

BOURSE DE PARIS
Cours des valeurs étrangères
Banque de France, Chemins de fer, Industrie

BOURSE DE PARIS
Cours des valeurs étrangères
Banque de France, Chemins de fer, Industrie

BOURSE DE PARIS
Cours des valeurs étrangères
Banque de France, Chemins de fer, Industrie

BOURSE DE PARIS
Cours des valeurs étrangères
Banque de France, Chemins de fer, Industrie

BOURSE DE PARIS
Cours des valeurs étrangères
Banque de France, Chemins de fer, Industrie

BOURSE DE PARIS
Cours des valeurs étrangères
Banque de France, Chemins de fer, Industrie

BOURSE DE PARIS
Cours des valeurs étrangères
Banque de France, Chemins de fer, Industrie

BOURSE DE PARIS
Cours des valeurs étrangères
Banque de France, Chemins de fer, Industrie

BOURSE DE PARIS
Cours des valeurs étrangères
Banque de France, Chemins de fer, Industrie

BOURSE DE PARIS
Cours des valeurs étrangères
Banque de France, Chemins de fer, Industrie

BOURSE DE PARIS
Cours des valeurs étrangères
Banque de France, Chemins de fer, Industrie

BOURSE DE PARIS
Cours des valeurs étrangères
Banque de France, Chemins de fer, Industrie

BOURSE DE PARIS
Cours des valeurs étrangères
Banque de France, Chemins de fer, Industrie

BOURSE DE PARIS
Cours des valeurs étrangères
Banque de France, Chemins de fer, Industrie

BOURSE DE PARIS
Cours des valeurs étrangères
Banque de France, Chemins de fer, Industrie

BOURSE DE PARIS
Cours des valeurs étrangères
Banque de France, Chemins de fer, Industrie

BOURSE DE PARIS
Cours des valeurs étrangères
Banque de France, Chemins de fer, Industrie

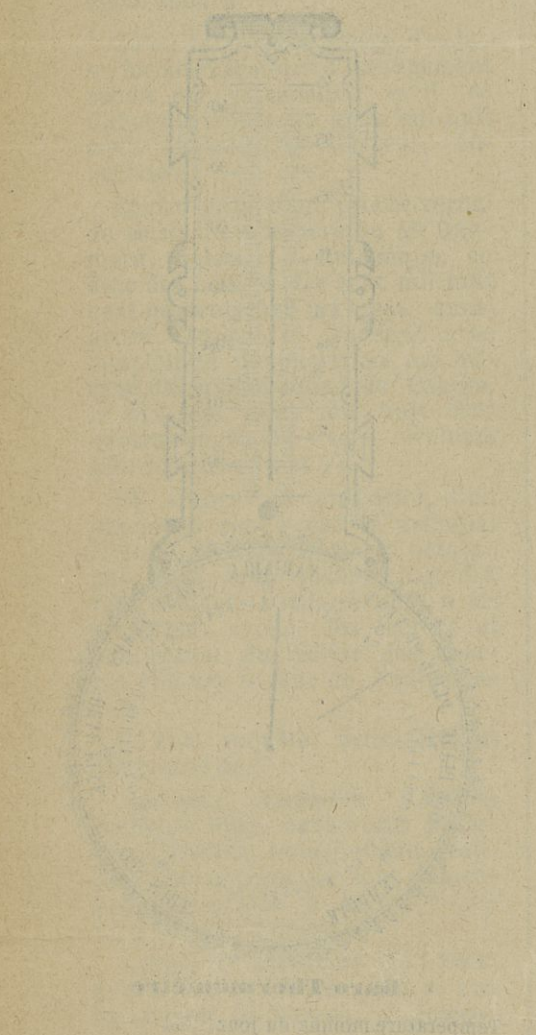
BOURSE DE PARIS
Cours des valeurs étrangères
Banque de France, Chemins de fer, Industrie

BOURSE DE PARIS
Cours des valeurs étrangères
Banque de France, Chemins de fer, Industrie

BOURSE DE PARIS
Cours des valeurs étrangères
Banque de France, Chemins de fer, Industrie

BOURSE DE PARIS
Cours des valeurs étrangères
Banque de France, Chemins de fer, Industrie

BOURSE DE PARIS
Cours des valeurs étrangères
Banque de France, Chemins de fer, Industrie



OMEGA
Montres de précision
Cristal de quartz
Réf. 1050, 1055, 1060

OMEGA
Montres de précision
Cristal de quartz
Réf. 1050, 1055, 1060